



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Communiqué de presse

Paris, le 9 janvier 2022

## Remplacement dans l'Éducation nationale : **les jeunes et les étudiant·es ne sont pas corvéables !**

La rentrée de janvier met à nouveau au jour l'irresponsabilité du ministre Blanquer : aucun moyen n'a été mis en œuvre pour faire face à la crise sanitaire. Les personnels seront massivement mobilisés le 13 janvier pour exiger les moyens nécessaires pour maintenir le service public d'éducation : il faut une dotation en matériel de protection et de prévention (tests, masques FFP2, capteurs de CO2 et purificateurs d'air...) mais aussi des recrutements massifs pour assurer les remplacements.

Les AED sont en première ligne face au Covid : elles et ils sont en contact direct avec les élèves. De plus, leurs conditions de travail se sont largement dégradées du fait de l'explosion des arrêts maladie des personnels cas confirmés ou cas contacts et de l'immense travail de suivi des dépistages que les directions font peser sur elles et eux.

Le ministre a annoncé des recrutements de personnels contractuels, d'étudiant·es, de personnels retraités et un abondement de l'enveloppe des heures supplémentaires pour les AED. SUD éducation dénonce le recrutement des retraité·es pour assurer la continuité du service public d'éducation. Dans les médias, on entend également des personnalités politiques revendiquer des recrutements d'étudiant·es pour faire du soutien scolaire, remplacer les enseignant·es...

Depuis le début de la crise sanitaire, la précarité étudiante ne fait que s'aggraver sans que le gouvernement n'apporte de réponse satisfaisante. Aujourd'hui la place des étudiant·es est sur leurs lieux d'étude. Plutôt que de les exploiter pour maintenir les écoles et les EPLE ouverts, le gouvernement doit mettre en œuvre les moyens nécessaires à la poursuite de leurs études et à la

**Fédération SUD Éducation**

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



protection de leur santé. SUD éducation revendique avec Solidaires étudiant·es et l'Union syndicale Solidaires un salaire étudiant pour en finir avec la précarité et garantir aux étudiant·es des classes populaires un véritable accès à l'enseignement supérieur.

Le recours aux étudiant·es et plus généralement aux jeunes pour pallier les manques du service public d'éducation est intolérable et n'est pas nouveau. Alors que leur rôle est indispensable et central dans les EPLE, les conditions salariales et statutaires des AED sont extrêmement précaires. Néanmoins l'administration justifie cette précarité par le jeune âge ou le statut d'étudiant d'une minorité des AED.

Ainsi être "jeune" ou étudiant·e justifie pour l'Éducation nationale d'être exploité·e avec un salaire de 600 à 700 euros pour 20 heures de travail hebdomadaires. SUD éducation dénonce ce mépris envers les jeunes et les AED et revendique la création d'un vrai statut protecteur pour les AED afin d'en finir avec la précarité.

Parce que les jeunes, comme les retraité·es, ne sont pas corvéables, SUD éducation revendique le recrutement de personnels titulaires et non précaires pour faire face à la crise sanitaire.

**SUD éducation appelle les personnels à se mettre massivement en grève jeudi 13 janvier et à se réunir en assemblée générale pour discuter des suites à donner, notamment la construction d'un mouvement reconductible massif.**